

**ORDONNANCES ADOPTÉES LE 1<sup>er</sup> MAI 2007**

**AVIS PUBLIC** est par les présentes donné que le conseil de l'arrondissement du Sud-Ouest a adopté des ordonnances pour les événements suivants lors de sa séance du 1<sup>er</sup> mai 2007:

**Club de l'Arche**, les 12, 19, 26 juin 2007 et les 3, 10, 17, 24 juillet 2007 de 18 h 30 à 20 h 30 au parc Campbell-Centre; les 14, 21, 28 juin 2007 et les 19 et 26 juillet 2007 de 18 h 30 à 20 h 30 au parc Sir-Georges-Étienne-Cartier; les 6, 13, 20, 27 juillet 2007 de 18 h 30 à 20 h 30 au parc Leber;

**La Roulotte**, le 10 juillet 2007 de 19 h à 22 h au parc Campbell-Ouest; le 17 juillet 2007 de 19 h à 22 h au parc Saint-Gabriel et le 24 juillet 2007 de 19 h à 22 h au parc Sir-Georges-Étienne-Cartier;

**Concerts Campbell**, le 18 juillet 2007 de 19 h à 22 h au parc Sir-Georges-Étienne-Cartier, et le 25 juillet 2007 de 20 h 30 à 23 h 30 au parc Ignace-Bourget;

**BBQ annuel de Tyndale St-George**, le 2 juin 2007 de 9 h à 18 h au parc Jessie-Maxwell-Smith et sur la place Richmond;

**Fête des CPE**, le 1<sup>er</sup> juin 2007 de 7 h 30 à 16 h au parc Vinet;

**Radio-Don** du 28 avril au 7 mai 2007, devant l'édifice situé au 4020, rue Saint-Ambroise.

En vertu des règlements suivants, selon le cas :

Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20);

Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., chapitre P-1, art 3 et 8);

Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M., chapitre C-4.1, article 3, alinéa 8);

Règlement sur les véhicules hippomobiles (R.R.V.M., chapitre V-1, article 22);

Règlement d'urbanisme (01-280, chapitre IV, article 531);

Ces ordonnances sont disponibles pour consultation au bureau Accès Montréal situé au 815, rue Bel-Air, du lundi au vendredi de 9 h à 17 h.

**DONNÉ** à Montréal, ce 6 mai 2007.

Caroline Fisette, OMA  
Secrétaire d'arrondissement

**Informations : (514) 872-3431**